



AUTORISATION DE VOIRIE

- pour entrepôt de matériaux sur la voie publique
- pour stationnement exceptionnel de poids lourd
- pour création d'un accès sur la voie publique

RM/AB/LD/ABI

Vu la pétition de : **SUD-EST ETANCHEITE**
117 Traverse de la montre
ZAC La Valentine
13011 MARSEILLE
04 91 87 92 07
g.orlhac@sud-est-etancheite.fr

du 06/10/2022, tendant à autoriser la mise en place d'une benne au droit de la propriété de Mme AVON 2042, Impasse Peiresc 13320 Bouc-Bel-Air.

DETAIL DES TRAVAUX

- MISE EN PLACE D'UNE BENNE SUR TROTTOIR POUR LE COMPTE DE Mme AVON Danielle

LIEUX

- 2042, IMPASSE PEIRESC 13320 BOUC BEL AIR

Début de l'intervention : A partir du 17 octobre 2022

Durée probable : 2 mois

Cette autorisation n'est accordée qu'à titre de simple tolérance et sous réserve du droit des tiers, le pétitionnaire déclarant se conformer à tous les règlements de voirie en vigueur, ainsi qu'à la pose des panneaux nécessaires à la sécurité routière et des piétons.

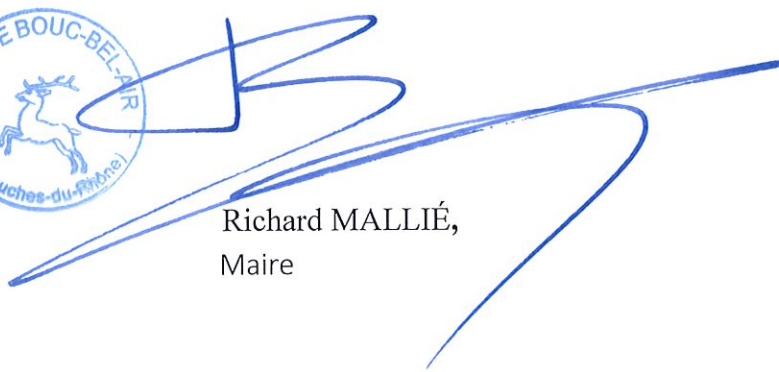
La responsabilité du pétitionnaire sera substituée à celle de l'administration si celle-ci venait à être recherchée pour tout accident qui serait la conséquence de la présente autorisation.

Dans le cas où les revêtements du trottoir et de la chaussée subiraient des dégâts, la remise en état de ces ouvrages sera exécutée par le pétitionnaire, à ses frais et suivant les indications du Service Technique de la Commune.

Cette autorisation devra être présentée à toutes réquisitions des agents des Services Publics.

Fait à Bouc Bel Air, le 12 octobre 2022




Richard MALLIÉ,
Maire